

13.—Taxes d'accise perçues, par article et province, années terminées le 31 mars 1951-1955—fin

Province	1951	1952	1953	1954	1955
Provinces	\$	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	3,071,105	4,222,529	4,731,662	4,626,420	4,082,118
Île-du-Prince-Édouard.....	192,576	294,581	319,600	270,371	282,005
Nouvelle-Écosse.....	8,237,983	11,085,795	12,567,288	12,133,679	11,573,443
Nouveau-Brunswick.....	5,410,375	7,020,959	7,565,327	7,560,701	6,864,125
Québec.....	259,597,052	330,235,421	355,969,247	367,621,043	364,840,069
Ontario.....	364,386,263	493,684,889	532,863,493	571,852,942	520,162,390
Manitoba.....	16,957,296	23,477,085	26,006,361	25,871,465	22,994,442
Saskatchewan.....	4,068,319	5,780,443	6,897,755	7,533,164	7,622,663
Alberta.....	8,716,339	13,415,997	17,592,743	17,654,558	16,193,721
Colombie-Britannique.....	26,010,974	33,957,805	38,800,329	37,430,555	35,572,932
Yukon.....	180,873	267,536	279,666	290,982	288,770
Taxes générales pour le Canada—					
Ventes (ministères).....	391,376	433,668	334,884
Divers.....	52,484	71,452	17,695	51,712	29,361
Colis postaux britanniques.....	1,485	1,163	1,495	1,796	2,546

¹ Le total comprend la taxe sur les téléviseurs et lampes: \$11,340,860 en 1954 et \$16,668,388 en 1955. ² Comprend les remboursements et drawbacks. ³ Comprend la taxe de vente de 2 p. 100.

Impôt sur le revenu

Perceptions du ministère du Revenu national par année financière.—La statistique des perceptions, réunie au moment où s'effectuent les paiements, est donc à jour. Plus de 85 p. 100 des contribuables sont des salariés dont presque tout l'impôt est déduit à la source par l'employeur. Tous les autres doivent acquitter la presque totalité de leur impôt durant l'année d'imposition. En conséquence, presque tout l'impôt est perçu au cours de l'année durant laquelle le revenu est gagné et il n'en reste qu'une petite part à payer au moment de la déclaration. Les perceptions pour une année donnée comprennent les retenues à la source et les versements échelonnés sur douze mois, soit une période qui chevauche deux années d'imposition ainsi que divers paiements de fin d'année intéressants la première de ces années et l'année précédente. Par conséquent, il n'y a pas de comparaison très étroite entre ces perceptions et la statistique d'une année d'imposition en particulier. Comme on obtient peu de renseignements au sujet du contribuable au moment où il s'acquitte de son impôt et comme le chèque de l'employeur représente souvent l'impôt de centaines d'employés, on ne peut rattacher les paiements à la profession ni au revenu du contribuable; seules les déclarations d'impôt permettent d'établir ce classement. Toutefois, correctement interprétée, c'est-à-dire en fonction de la structure actuelle de l'impôt et des facteurs susmentionnés, la statistique des perceptions indique la courbe du revenu avant même que la statistique soit définitivement établie.

Le tableau 14 indique les perceptions de la Division de l'impôt du ministère du Revenu national, pour les années financières terminées le 31 mars.

14.—Perceptions de la Division de l'impôt du ministère du Revenu national, années terminées le 31 mars 1947-1955

Nota.—Les chiffres des années 1917-1934 figurent aux pp. 1048-1049 de l'Annuaire de 1947 et ceux des années 1935-1946 à la p. 1041 de celui de 1951.

Année financière terminée le 31 mars	Impôt sur le revenu			Impôt sur les excédents de bénéfices	Droits de succession	Perceptions globales
	Particuliers	Sociétés	Total			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1947.....	724,666,202 ¹	238,791,953	963,458,245 ²	448,697,443 ¹	23,576,071	1,435,731,759 ¹
1948.....	695,717,243	364,131,114	1,059,848,357	227,030,494	30,828,040	1,317,706,891
1949.....	806,009,280	491,990,124	1,297,999,404	44,791,918	25,549,777	1,368,341,099
1950.....	669,457,059	603,193,132	1,272,650,191	-1,788,387 ²	29,919,780	1,300,781,584
1951.....	713,938,999	799,196,511	1,513,135,510	10,140,910	33,599,089	1,550,875,509
1952.....	1,030,793,334 ³	1,132,780,074 ³	2,163,473,408 ³	2,364,909	38,207,985	2,204,046,302
1953.....	1,278,949,939 ³	1,276,940,150 ³	2,555,890,089 ³	—	38,070,529	2,593,960,619
1954.....	1,332,116,907 ³	1,246,786,593 ³	2,578,903,500 ³	—	39,137,594	2,618,041,098
1955.....	1,345,611,443 ³	1,066,585,823 ³	2,412,197,266 ³	—	44,768,029	2,456,965,295

¹ Comprend la portion remboursable. ² Les remboursements découlant des contrats de guerre issus de nouvelles négociations excèdent les perceptions. ³ Comprend l'impôt de sécurité de la vieillesse.